DLP -9-6-86066037

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
REGION AQUITAINE
GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues - 33150 CENON
Tél. 56 - 86 22 75

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Régisseur d'Avances et de recettes
Direction départementale de l'Agriculture
CCP BORDEAUX 6702.46 X

N° ISSN 0763-7314

BULLETIN TECHNIQUE NO

BULLETIN TECHNIQUE N° 13 - JEUDI 22 MAI 1986

BLE TENDRE D'HIVER - TRITICALE

* L'ETAT SANITAIRE, NOTAMMENT DU FEUILLAGE, NE JUSTIFIE GENERALEMENT PAS DE TRAITEMENT.

MAIS - TOURNESOL

* DES LA LEVEE SURVEILLER LES VERS GRIS.

## BLE TENDRE D'HIVER - TRITICALE

Situation : La quasi totalité des parcelles du réseau CERESMAR est passée au cours des derniers 15 jours du stade deux-noeuds à la pleine épiaison.

Les attaques de piétin-verse observées depuis le début du mois se sont poursuivies et peuvent être inquiétantes (dans les sols plutôt argileux). Le rhizoctone semble stationnaire.

La septoriose rarement notée plus haut que la 3ème feuille en partant de l'épi (F3) a peu évolué. Sur triticale elle est généralement absente des 4 feuilles supérieures.

La rouille brune reste cantonnée aux feuilles basses et n'est toujours pas observée en dehors des coteaux sud du Lot et Garonne, des coteaux du Béarn et du Bassin de l'Adour où elle n'est présente que sur Hardi, Radja, Castan et Alvina.

Prévisions : La végétation évolue beaucoup plus vite que les maladies du feuillage : les parcelles traitées depuis le 7 mai devraient aborder la phase de maturation avec un état sanitaire fort satisfaisant.

Cependant, dans les parcelles où le piétin-verse est présent sur au moins 10 à 15 % du talles, son évolution devrait se poursuivre (au détriment du rhizoctone) et affecter un certain nombre de chaumes.

Préconisations : Ce n'est pas parqu'on atteint l'épiaison qu'il faut traiter : il faut traiter si une ou des maladies doivent ou peuvent encore entraîner des dégâts et à condition de bien choisir le fongicide.

P. 1/21

Abonnement annuel : 150 F

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles d'AQUITAINE Le Directeur-Gérant : A. GRAVAUD C.P.P.A.P. N° 1859 AD

Les critères d'intervention à retenir sont alors les suivants :

■ Septoriose en progression, parvenue sur la F3, ce qui peut encore se produire dans les parcelles n'ayant reçu aucun traitement ou dans celles semées avant début novembre, traitées il y a trois semaines ou plus (nos préconisations du 23 et 30 avril). L'arrivée, peu probable, de la septoriose sur les étages supérieurs dans les parcelles traitées depuis le 7 mai (notre bulletin n° 11) pourrait conduire à intervenir après la pleine épiaison : dans ce cas, on pourrait utiliser un fongicide de contact (mancozèbe, chlorothalonil).

Si des pustules de rouille brune sont présentes préférer un fongicide également efficace contre les rouilles.

■ Enfin, si les résultats d'essais de 1985 se confirmaient en 1986 (notre bulletin du 19 décembre 1985), on pourrait alors estimer que l'évolution du piétin verse tardif (ou piétin de printemps) justifie une intervention jusqu'à l'épiaison. En attendant, la présence de piétin sur 15 à 20 % des tiges doit conduire à s'assurer, en cas de traitement contre septoriose, de la présence de carbendazime ou de prochloraz, voire de flusilazole, dans le produit fongicide utilisé.

## MAIS - TOURNESOL

### VERS GRIS

Des vols d'intensité moyenne de noctuelles terricoles ont été notés en milieu de mois, dans le cadre du réseau de piégeage A.G.P.M./SOPRA/S.R.P.V., dans les sites situés en bordure de Gironde, Garonne et Dordogne. Une surveillance dès la levée des parcelles semées avant le 15 mai est donc conseillée. Rappelons qu'un traitement est d'autant plus efficace qu'il est réalisé sur des larves jeunes.

**************